



# Sécurité des hommes et des femmes en jaune

## La CGT tente de prendre des mesures pour faire supprimer un risque mais se fait couper l'herbe sous les pieds par le CHSCT !!!

Le 5 octobre dernier, les membres CGT du CHSCT de la DRE RAA ont inscrit sur tous les registres danger grave et imminent (RDGI) de la DRE une note demandant à la direction de prendre des mesures conservatoires afin de faire cesser le risque grave pouvant être mortel telle qu'est l'utilisation de la FLU directement sur les voies circulées qui devient un obstacle à la circulation sans protection préalable.

**Vous pouvez retrouver l'intégralité de l'inscription sur le site internet : <http://cgt-asf.fr/rhone-alpes-auvergne/>**

La procédure d'inscription sur le RDGI oblige l'employeur à faire une enquête dans les 24h puis de réunir le CHSCT afin de prendre des mesures pour supprimer le danger. En cas de désaccord entre l'employeur et le CHSCT, il appartient à l'inspecteur du travail de trancher.

Sur la DRE RAA, pas besoin d'inspecteur du travail, les autres membres du CHSCT et la direction étant d'accord pour faire barrage à l'initiative des membres CGT et donc faire barrage à votre sécurité et celle des usagers. En effet, contre toute attente, après une déclaration d'un syndicat catégoriel des plus virulente envers la démarche des élus CGT, le CHSCT par 3 membres contre 1 prendra la délibération suivante :

### DELIBERATION DU CHSCT DU 9 OCTOBRE 2017 RELATIVE A

Retour sur les mesures conservatoires et enquête diligentée suite à inscription aux registres DGI relative aux heurts de fourgons du 5 octobre 2017

Le CHSCT ne donne pas suite à la demande de mesures conservatoires, cependant, il demande à ce qu'il soit bien gardé la possibilité d'intervenir à un ou deux fourgons selon la nature de l'évènement à traiter.

Mr Renault Olivier

Mr Eric Mazura

Mme Monique Guillemet

**Cette délibération se passe de commentaire. La CGT considère qu'il est primordial de supprimer les risques quand ceux-ci sont identifiés. Le prix d'une vie étant inestimable, la CGT œuvrera toujours en premier lieu pour protéger votre vie.**